
La séance du Conseil communal de Stoumont aura lieu **le mardi 10 novembre 2020 à 19h30.**

Afin de respecter les mesures en vigueur liées à la crise sanitaire, par décision du Collège communal du 30 octobre 2020, le lieu de réunion de cette séance est : la salle « Union Crelle » à Lorcé.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Administration générale - Crise sanitaire liée au "COVID-19" - Lieu de réunion du Conseil communal – Ratification
2. Tutelle du C.P.A.S – Modification budgétaire 2020 / 2 – Approbation – Avis
3. Tutelle du C.P.A.S – Budget 2021 – Approbation – Avis
4. Finances – Modification budgétaire 2020 / 2 – Approbation – Décision
5. Finances - Pourcentage du coût-vérité pour les déchets ménagers et assimilés- Exercice 2021 – Approbation
6. Finances - Taxes et redevances - Exercice 2021 - Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et déchets y assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte – Arrêt
7. Travaux – Fournitures – Achat d'une pelle sur pneus – Approbation des conditions et du mode de passation – Décision
8. Administration générale - Avenant à la convention liée au règlement général relatif à la mutualisation de l'intervention des Indicateurs-Experts - Approbation – Décision
9. Bibliothèque - Adhésion au nouvel accord-cadre (04/2021 à 04/2025) de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française, agissant en qualité de centrale d'achats - Approbation - Décision

Par le Collège,

La Directrice générale,

Dominique GELIN

Le Bourgmestre,

Didier GILKINET